

FICHE DE POSTE – enseignant contractuel T3 SHS

Intitulé du poste : **Contractuel des ENSA**

Groupe de disciplines : SHS

Disciplines : Sciences humaines

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **contractuel établissement T3**

Temps: (quotité) **160h**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Paris- la Villette

Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

L'enseignant-e-chercheur-e devra assurer en termes de pédagogie **160h d'enseignement eqTD**:

LICENCE : 82,78 éqTD

- **S3 : CM** 18,26 h éqTD (11h) avec Martin Minost dans le cadre du thème du semestre "Habiter, espace et usage" → proposition de thèmes attendus
- **S4 : CM** 36,52 h éqTD (22h) dans le cadre du thème du semestre « Espace et équipement public ». → Proposition attendue d'un thème du cours plus précis
- **S6 : TD** 28h éq TD Rapport de licence

MASTER : 77,22 éqTD

- **S7 et S9 : CM-** 18,26h eq TD (11h) "Anthropologie du fait minoritaire" avec C. Deschamps
Thématique
- **S8 : CM-** 36,52h eq TD (22h) en anthropologie → proposition attendue d'un thème de cours plus précis
- **S7-S8-S9 : SEM-** 22,44h éq TD Séminaire dans le domaine "Art et scénographie" séminaire "Art, Cinéma, Architecture" (cours en anthropologie visuelle et suivi des mémoires)

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

(voir conditions de recrutement des Maîtres de Conférences Associés).

L'enseignant.e doit être docteur.e, idéalement en Anthropologie ou en Sociologie qualitative.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités :

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

L'enseignant.e devra :

- avoir de l'expérience dans l'enseignement en anthropologie urbaine, ainsi que dans l'enseignement en licence, master ;
- avoir une expérience de différentes pratiques de terrain (attention particulière pour les approches ethnographiques), partagées au sein de son laboratoire et transmises à ses étudiants ;
- démontrer une capacité à varier les dispositifs entre art et écriture, les mises en situations et les supports pédagogiques et une attention aux écritures alternatives.
- démontre un intérêt pour la recherche création

Savoir-être (compétences comportementales) :

L'enseignant.e devra savoir travailler en groupe.

Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant.e-chercheur.e sera rattachée au sein de l'équipe LAA (laboratoire architecture anthropologie) de l'UMR LAVUE 7218 CNRS).

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et académique en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur. Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec environ 2300 inscrits.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en étant centré sur l'apprentissage du projet architectural, urbain et/ou paysager, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et sans lui être subordonnés ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire et les questions environnementales.

4/ il se veut divers, innovant, et sans ligne doctrinaire ;

5/ il revendique une tradition d'évolution permanente en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc. ;

6/ il propose une progressivité coordonnée dans le 1er cycle Licence, et une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'École une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1er cycle Licence et 2e cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU - EA 7486) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218 CNRS) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218 CNRS) ;
- l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- URM MAP) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP).

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

L'enseignant-e devra poursuivre le dialogue initié dans notre école entre champ SHS et champ ATR APV.

Composition du dossier de candidature :

- proposition pédagogique des cours ;
- CV scientifique complet.

À envoyer avant le 30 juin à :

alessia.debiase@paris-lavillette.archi.fr
recrutements@paris-lavillette.archi.fr